

COMPRENDRE

DÉPISTAGE Organisée par le GDSI, avec la présence de M. Dufour de la DDCSPP 51 et de la Fédération des chasseurs de la Marne, la réunion du 13 novembre dernier a été l'occasion de faire le point sur le dépistage de la tuberculose bovine effectué au sein des élevages et de la faune sauvage.

Tuberculose bovine : un après-midi dédié aux échanges

En février 2012, la découverte d'un cas de tuberculose bovine sur un sanglier abattu dans un parc de chasse de la montagne de Reims inquiète les mondes de l'élevage et de la chasse.

Cette même année, dans les Ardennes, des élevages bovins sont confirmés foyers, entraînant ainsi le lancement des prophylaxies tuberculose dans le département.

La décision est donc prise en 2013 d'effectuer un dépistage sur certains élevages marnais.

Sélectionnés en fonction de l'histoire de l'élevage, du périmètre Ardennes/Marne et de la production de lait cru ce sont plus de 4000 bovins qui ont été dépistés sur 63 élevages.

Au cours de cette campagne, 14 élevages ont fait l'objet d'une suspension temporaire de leur qualification tuberculose. Après l'abattage diagnostique de



Tuberculose bovine : restons vigilants.

16 bovins provenant de ces cheptels, aucun foyer n'a finalement été déploré pour le département de la Marne

Actions Sylvatub

Créé en 2011, Sylvatub est un dispositif visant à effectuer une surveillance spécifique de la tuberculose bovine au sein de la faune sauvage. Pour la saison de chasse 2013-2014, la Marne a été

placée au niveau le plus élevé du programme.

Ainsi, plus de 240 sangliers et 150 cerfs ont été prélevés et testés négatifs à la maladie. Sur les 21 blaireaux analysés, 13 ont obtenu des résultats négatifs à ce jour, les autres analyses étant en cours.

La vigilance est maintenue pour la saison à venir sur la montagne de Reims et le camp de

Suippes. Au total, 140 sangliers et 120 cerfs devraient être dépistés. Les blaireaux seront quant à eux piégés en zone tampon à raison de 1 à 2 animaux par terrier.

Prévisionnel prophylaxie 2014-2015

Pendant la campagne 2014-2015 ce sont environ 2500 bovins qui devraient être dépistés au sein de 35 élevages par la méthode IDC (intradermo comparative). Le périmètre Ardennes/ Marne définie lors de la dernière prophylaxie reste le même et concerne donc 26 cheptels. Pour les 9 autres, il s'agit d'élevages ayant des pâtures à l'intérieure de la zone.

Comme l'année dernière, le GDSI recherche activement des financements qui permettraient de limiter les frais imputés à l'éleveur.

D'autre part, les exploitations avec production de lait cru

feront dorénavant l'objet d'un dépistage annuel. Les animaux pourront être testés par intradermo simple ou comparative. Cette mesure concerne 450 bovins répartis dans 9 élevages.

Dans les Ardennes...

Lucie Delahaye, directrice du GDS des Ardennes, a dressé le bilan de la situation tuberculose bovine du département voisin.

En 2014, 5 nouveaux foyers ont été détectés dans le sud des Ardennes, à l'intérieur de la zone dite « à risque ». Ces nouveaux cas élèvent au nombre de 13 les foyers découverts depuis 2012. Deux élevages ont opté pour l'abattage partiel de leur troupeau intégrant l'utilisation de l'interféron gamma.

Cette année 350 cheptels ardennais vont être dépistés. La faune sauvage, quant à elle, reste sous haute surveillance.

Charlène Lacroix - GDSI

BIODIVERSITÉ La journée nationale Agrifaune a rassemblé les acteurs des mondes agricole et cynégétique pour un échange sur le développement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité en milieu agricole.

Les aménagements pour la biodiversité au cœur de la journée nationale Agrifaune

Près de 150 participants, responsables cynégétiques, exploitants agricoles, ingénieurs et techniciens de l'agriculture, de la chasse et de la biodiversité ont assisté à la quatrième Journée nationale Agrifaune le 21 octobre à l'Apca à Paris. Le thème retenu: « de la parcelle au parcellaire, quelles solutions techniques et agronomiques pour favoriser l'agri-faune et quels bénéfices économiques, environnementaux et sociaux ? »

Les interventions du matin ont mis en évidence l'importance de l'échelle de l'exploitation et du territoire de vie de l'agri-faune, ainsi que la synergie existant entre les actions en faveur des auxiliaires, du bio contrôle et de la petite faune de plaine.

L'après-midi a d'abord été consacré aux conséquences socio-économiques des aménagements en faveur de la biodiversité. Des témoignages ont confirmé qu'un parcellaire bien organisé, en adéquation avec les productions et les outils utilisés et intégrant des infrastructures agro-écologiques, reste efficace économiquement. L'aménagement foncier peut aussi être un outil très intéressant pour constituer un espace agricole performant, adapté aux exigences de l'agriculture moderne, et intégrant les ambitions de l'agro-écologie et des continuités écologiques. L'expérience présentée a convaincu l'assemblée et a été saluée par les représentants de FNE et de la FNSEA.



Intervention de Benoit Collard pour symbiose lors du colloque.

Les directeurs de recherche d'Arvalis, de l'Inra et de l'ONCFS, concluant la journée, ont souligné que les agriculteurs sont au centre du système pour s'engager vers la triple performance, économique, environnementale et sociale. Pour accompagner ces agriculteurs, les acteurs de la recherche et du développement devront s'attacher à travailler de manière interdisciplinaire et collective. Ils devront apporter à ces agriculteurs des références pratiques et opérationnelles, des réponses précises et chiffrées, notamment dans le domaine économique.

Fort de ces expériences réussies, de son réseau de 200 conseillers et techniciens et de ses 400 agriculteurs, le programme Agrifaune contribue à favoriser la prise en compte par les agriculteurs de la biodiversité et de la petite faune sauvage tout en assurant les performances économiques des exploitations agricoles. Dans les années à venir, les

partenaires Agrifaune s'attacheront à développer des actions de masse, pour toucher toujours plus d'agriculteurs.

Symbiose, agir avec tous les acteurs du territoire

Symbiose est intervenue lors de ce colloque pour présenter les aménagements en faveur de la biodiversité sur les territoires ruraux. Le secrétaire général de l'association, Benoît Collard, a pu témoigner pour présenter le projet Symbiose. L'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité, rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne pour la gestion de la biodiversité. Elle s'attache à faire émerger et à accompagner des initiatives en faveur de la biodiversité sur un territoire d'étude dans la région de Reims, dans le but de les déployer sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne.

Sébastien Poiret - Symbiose (d'après le communiqué agrifaune).

INTERVIEW DE BENOIT COLLARD

■ **Benoît Collard, vous êtes agriculteur à Somme-Tourbe, président de Farre 51 et secrétaire général de l'association Symbiose. Vous avez participé à la journée nationale Agrifaune le 21 octobre 2014. Qu'avez retenu de cette journée d'échange autour de la faune en milieu agricole ?**

Ce que je peux retenir de ces différentes présentations, c'est que l'impact des aménagements est réel s'il se situe au niveau d'un territoire. De plus, les effets seront d'autant plus positifs que le maximum d'intervenants sur ce territoire deviennent des partenaires qui se mettent autour d'une table pour élaborer ensemble et de façon cohérentes un projet commun avec leurs compétences propres. Enfin je constate qu'un projet d'aménagement territorial répondant aux performances économiques, environnementales, et sociales se décline sur 3 à 10 ans pour avoir un impact sur un nouvel équilibre de l'écosystème de ce territoire.

■ **Vous avez notamment témoigné au cours d'une discussion sur les conséquences socio-économiques des aménagements en faveur de la biodiversité. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Tout d'abord, je dirais que ces aménagements demandent un temps de travail pour la mise en place également plus tard pour l'entretien.

Ensuite, concernant l'impact de ces aménagements sur la société, celui-ci est positif auprès de la population. Surtout si celle-ci est informée au cours de la réflexion et de l'implantation.

Du point de vue des résultats économiques de l'exploitation, je tiens à préciser qu'il faut penser sur le long terme. En effet, sur le court terme, l'implantation nécessite une dépense. Mais au bout de 5 à 7 ans, au moyen terme, l'équilibre est atteint : moins d'intrants sont utilisés et la pollinisation est améliorée. Enfin, sur le long terme, les recettes supplémentaires et la diminution des dépenses permettent un retour sur investissement. Cela permet une amélioration des résultats en terme économique et environnemental.

Enfin, je tiens à dire que la décision de mettre en place ces aménagements tient de la réflexion personnelle de chacun de nous vis-à-vis de l'agriculture durable que l'on veut transmettre. Elle tient aussi à la volonté de concilier économie, agronomie, biodiversité et société. Ces volontés individuelles mises en commun peuvent être épaulées par des associations comme « Symbiose, pour des paysages de biodiversité ». Symbiose est l'outil par excellence pour créer cette synergie entre partenaires et développer toute une pédagogie pour accompagner ce type de projets vers une évolution positive de la biodiversité. L'homme en est l'acteur principal, qui agit parfois de façon négative par manque de temps, d'observation ou par méconnaissances. Le colloque Agrifaune est un exemple d'échanges d'expériences qui méritent d'être approfondies, car une journée permet seulement de balayer celles-ci de façon superficielles.

Propos recueillis par S.P.